



Présentation de l'examen national volontaire de la Suisse

**Lors du Forum politique de haut niveau (FPHN) sur le développement durable
à New York, le 17 juillet 2018,**

**par S. E. la conseillère fédérale Doris Leuthard,
ministre de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication,
et**

**Sophie Neuhaus,
Conseil suisse des activités de jeunesse**

Madame la présidente du Conseil économique et social,
Excellences,
Mesdames et Messieurs les délégués,
Mesdames et Messieurs,

Depuis son adoption en 2015, l'Agenda 2030 pour le développement durable est le fil conducteur de l'engagement de la Suisse dans ce domaine.

Dès le départ, la Suisse a joué un rôle moteur en ce qui concerne l'Agenda 2030. Dans le même temps, nous avons toujours plaidé en faveur d'un mécanisme solide de suivi et d'examen. Lors du FPHN de 2016, la Suisse a déjà présenté les *premières* mesures qu'elle a prises pour mettre en œuvre l'Agenda 2030. Aujourd'hui, j'ai l'honneur et le plaisir de rendre compte de l'état actuel d'avancement de la mise en œuvre.

Le développement durable et la protection de l'environnement, en particulier, sont depuis longtemps des sujets d'une grande importance pour la Suisse :

- En 1876, il y a donc près de 150 ans, nous avons adopté une loi protégeant les forêts de nos montagnes, après avoir constaté les dégâts causés par la déforestation.
- Grâce à l'implantation de stations d'épuration sur l'ensemble du territoire, la qualité de l'eau de nos lacs et rivières est aujourd'hui excellente par rapport à ce qu'elle était il y a soixante ans.

La protection de l'environnement et d'autres aspects du développement durable trouvent aujourd'hui un fondement dans différents articles de notre Constitution fédérale et dans de nombreux textes législatifs.

L'année dernière, le gouvernement suisse a soumis à la votation populaire une nouvelle loi sur l'énergie, destinée à mettre en œuvre la stratégie énergétique 2050. Le texte a été accepté par une solide majorité d'électeurs. Cette loi vise

- à augmenter l'efficacité énergétique ainsi que le recours aux énergies renouvelables et
- à sortir progressivement de l'énergie nucléaire.

En 1997, le gouvernement suisse s'est doté d'une stratégie pour le développement durable assortie de priorités et de mesures concrètes en vue d'encourager en Suisse un développement économique et social respectueux de l'environnement. Cette stratégie est renouvelée tous les quatre ans, l'actuelle étant valable jusqu'en 2019.

Juste après l'adoption de l'Agenda 2030, le gouvernement suisse a commandé une étude de référence complète et une analyse des lacunes relatives à la réalisation des ODD au niveau fédéral. Cette analyse portait sur les 169 cibles associées aux objectifs de développement durable et évaluait la contribution de la Suisse sur les plans tant national qu'international.

Sur la base du système de suivi qui existe déjà depuis 2003, l'Office fédéral de la statistique a adapté et élargi le cadre d'indicateurs relatifs à l'Agenda 2030. Il en ressort que, sur les 85 indicateurs choisis, 39 mettent en évidence une tendance positive, 12 ne font apparaître aucune évolution significative, 14 révèlent une tendance négative, tandis que, pour 20, aucune évaluation concluante n'a été possible.

Mesdames et Messieurs,

Comme vous pouvez le constater, et comme le précise le rapport que vous tenez entre les mains, la Suisse a d'ores et déjà atteint plusieurs cibles associées à différents ODD. Par exemple, l'extrême pauvreté (cible 1.1) et la faim (cible 2.1) sont inexistantes sur son territoire. L'éducation (cible 4.1) est gratuite, obligatoire et de qualité.

L'évaluation menée dans le cadre du présent examen national volontaire a également révélé que la Suisse est sur la bonne voie concernant presque toutes les cibles de l'ODD 3 sur la santé, de l'ODD 7 sur l'énergie, de l'ODD 8 sur la croissance économique durable et l'emploi, de l'ODD 9 sur l'infrastructure et l'innovation ainsi que de l'ODD 16 sur l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous.

L'état des lieux identifie toutefois des domaines dans lesquels la réalisation des ODD exige, sur les plans national et international, des efforts allant au-delà des politiques existantes. Par exemple :

- en ce qui concerne les ODD 12 et 15 : si l'on assiste à une baisse de la consommation des *ressources locales* par la population, on note une augmentation, néfaste pour le développement durable, de la consommation de ressources *provenant d'autres pays* ;
- en ce qui concerne l'ODD 5 sur l'égalité des sexes, des efforts supplémentaires sont nécessaires, en Suisse comme au niveau de notre coopération internationale, pour parvenir à l'égalité des salaires et à l'égalité d'accès aux fonctions de direction.

Bien évidemment, cela fait déjà un certain temps que le gouvernement suisse est conscient de ces défis. C'est pourquoi nous avons pris des mesures concrètes pour les relever.

- Le certificat que vous pouvez voir sur la diapositive est celui du Prix d'excellence du service public décerné cette année par l'ONU au Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes pour son action dans le domaine de l'égalité salariale.
- En ce qui concerne l'ODD 12 sur les modes de consommation et de production durables, nous avons élaboré ces dernières années plusieurs plans d'action, qui sont actuellement en cours de mise en œuvre, et ce dans plusieurs domaines : l'économie verte, la responsabilité sociétale des entreprises, l'application des Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, etc. En outre, le gouvernement fédéral encourage une économie circulaire, un système de gestion des déchets fonctionnel et un système de marchés publics durable. La Suisse bénéficie d'une longue expérience dans le recyclage des déchets électroniques. Ainsi, la taxe anticipée de recyclage qui doit être payée au moment de l'achat d'un nouveau produit permet au consommateur de rendre gratuitement les appareils électriques et électroniques qui doivent être recyclés. Le taux de retour élevé témoigne de l'efficacité de cette mesure.
- En ce qui concerne l'exploitation durable des ressources naturelles (ODD 15 notamment), il reste encore beaucoup à faire. Le gouvernement suisse et, plus spécifiquement, mon département ont lancé plusieurs initiatives dans ce domaine au cours des dernières années. Elles visent notamment à éviter l'érosion et l'appauvrissement des sols, à revitaliser les cours d'eau, à sauvegarder la biodiversité et à gérer les zones forestières de manière durable.
 - Notre politique consiste à compter sur l'action volontaire plutôt que sur la réglementation. En d'autres termes, nous voulons encourager le développement d'une économie verte en mettant en avant les bonnes pratiques.
 - L'économie a aussi un rôle important à jouer, complémentaire à celui de l'éducation et de la recherche. La clé du succès réside dans l'innovation à l'échelle planétaire. Car c'est bien elle le moteur de l'économie verte.
 - La Suisse est bien connue pour sa force d'innovation. Notre capacité d'innovation ainsi que la qualité de nos instituts de recherche scientifique ont hissé la Suisse en tête de beaucoup de classements. Les entreprises helvétiques investissent dans la recherche et le développement, et travaillent main dans la main avec les universités. Résultat : le secteur suisse des technologies propres se développe rapidement et crée des emplois.
 - Ainsi, ces dix dernières années, plus de 200 nouvelles start-up ont vu le jour, par exemple dans le domaine de l'efficacité énergétique des bâtiments. Le secteur des technologies propres représente désormais presque 5 % du PIB suisse, tandis que le nombre d'emplois créés dans ce domaine a augmenté de 25 % au cours des cinq dernières années.
- Ce qui m'amène aux objectifs relatifs aux changements climatiques et aux services énergétiques (ODD 7 et 13), dont la réalisation reste une tâche essentielle. Pour sauvegarder et conserver nos ressources naturelles, réduire les émissions de CO₂ et agir sur les changements climatiques, il faut diminuer fortement le recours aux combustibles fossiles. En Suisse, une taxe sur le CO₂ est prélevée sur les combustibles fossiles tels que le mazout et le gaz naturel depuis 2008. Rendre ce type de combustible plus cher incite le consommateur à en faire un usage parcimonieux et à s'orienter davantage vers des technologies neutres en carbone ou à faible teneur en carbone pour s'approvisionner en énergie. Nous sommes bien

conscients que l'introduction d'une taxe sur le CO₂ peut être un exercice politique difficile. Néanmoins, nous recommand(ri)ons d'introduire une taxe sur le carbone au niveau mondial.

Dans tous ces domaines, la Suisse se montre également active à l'échelle internationale. Nos activités de coopération internationale intègrent pleinement l'Agenda 2030. Le travail que nous réalisons dans les domaines du développement et de l'aide humanitaire s'inscrivent dans la même ligne que les ODD. Avec tous les instruments et activités que nous déployons sur les plans bilatéral et multilatéral, nous aidons les pays en développement ainsi que plusieurs pays à revenu intermédiaire à mettre en œuvre l'Agenda 2030 dans le but, à terme, d'atteindre les ODD.

Afin de dresser un tableau plus complet et plus nuancé des succès et des défis rencontrés par la Suisse, j'aimerais inviter Sophie Neuhaus, représentante du Conseil suisse des activités de jeunesse, à partager avec nous son point de vue et la perspective d'acteurs suisses non étatiques de manière générale.

<Commentaire de Sophie Neuhaus, Conseil suisse des activités de jeunesse >

Merci, Excellence, de me donner l'opportunité d'intervenir au nom de la jeunesse de Suisse, ainsi que du groupe d'accompagnement qui a suivi de près le processus de mise en œuvre de l'Agenda 2030 par la Suisse.

L'Agenda 2030 revêt pour les membres de ce groupe d'accompagnement une grande importance : nous le soutenons et tenons à contribuer à atteindre ses objectifs. Dans ce sens, nous avons ensemble identifié trois aspects que nous pensons nécessaires pour atteindre les ODD – des conditions-cadres pour la mise en œuvre de l'Agenda 2030. Nous pensons que:

- L'Agenda 2030 doit être défini comme une priorité stratégique et bénéficier d'un ancrage institutionnel de haut niveau, à tous les échelons politiques
- Les ressources et moyens financiers nécessaires devraient être mis à disposition, en particulier au niveau fédéral, afin de financer la sensibilisation, la recherche et la transmission de connaissances, ainsi que la réalisation de mesures concrètes

Nous devons nous assurer de la cohérence des politiques. L'ensemble des bases légales et des mesures politiques doit passer par examen de leurs principales répercussions positives et négatives sur les ressources naturelles, sur le bien-être des populations des pays défavorisés et sur celui des générations futures.

Nous reconnaissons que la Suisse est sur le bon chemin en ce qui concerne un certain nombre de cibles. Cependant, nous voyons encore d'importants défis. Dans ce groupe d'accompagnement, représentant des perspectives aussi diverses que l'économie, la jeunesse, le développement, l'environnement et les milieux scientifiques, nous avons réussi – grâce au soutien de l'administration fédérale – à identifier 20 sujets dans 8 domaines différents dans lesquels nous voyons la nécessité d'actions immédiates de la société suisse pour un développement durable de la Suisse et par la Suisse.

Ces domaines sont:

- Une société solidaire
- Produire et consommer durablement
- Ménager les ressources naturelles
- Garantir l'accès aux soins pour toutes et tous
- Renforcer la place économique et le marché de l'emploi
- Concevoir une urbanisation durable
- Renforcer l'économie durable
- Renforcer la formation

Nous travaillons sur ces problématiques et nous souhaitons de plus voir la Suisse prendre des mesures pour combler ces lacunes avec nous.

En parallèle à l'examen national volontaire de la Suisse, une plateforme d'organisations de la société civile a rédigé un rapport sur la mise en œuvre de l'Agenda 2030 en Suisse.

Pour les jeunes, l'Agenda 2030 représente une grande opportunité pour les jeunes de par le monde. Tout d'abord parce qu'il les met dans une perspective globale. L'Agenda 2030 nous dit de regarder l'impact de nos actions individuelles et collectives, à la fois sur notre environnement immédiat et sur le reste du monde. Il nous dit de prendre soin de notre voisin, aussi bien que des océans – et cela, qu'il y ait un océan chez nous ou pas. C'est une vision qui remet au centre la participation et les droits de toutes et tous. Une majorité des jeunes en Suisse bénéficie de vivre dans une société prospère et démocratique. L'Agenda 2030 nous dit de nous assurer que personne ne soit laissé de côté, en Suisse et dans le monde.

“Ne laisser personne de côté” est l'exigence la plus significative de l'Agenda 2030. Elle implique que nous ne pouvons pas profiter de richesses si les autres ne le peuvent pas, qu'on ne peut pas se contenter des progrès de la moyenne. Or, comme le montrent les indicateurs de son examen national volontaire, les inégalités en Suisse sont en augmentation. De plus, certaines parties de la population sont tout bonnement exclues des statistiques – les personnes sans-papiers par exemple. Ces personnes ont pourtant aussi le droit de ne pas être laissé-e-s de côté. C'est pourquoi nous demandons que le prochain examen national volontaire suisse se concentre de plus près sur les plus vulnérables, qu'il ait une approche prenant en considération le genre et les jeunes, qu'il analyse l'état des lieux des personnes en situation de handicap, des personnes qui ont un parcours migratoire, ainsi que celui d'autres groupes marginalisés et désavantagés.

Afin d'ancrer l'Agenda 2030 dans la population d'une manière durable, un effort particulier doit être fourni dans la sensibilisation des jeunes, afin qu'ils et elles puissent s'approprier cet agenda et le mettre en œuvre. Un Agenda 2030 qui est connu et porté par un large éventail d'individus dans la population est un Agenda 2030 qui peut bénéficier d'une large mise en œuvre – c'est pourquoi l'information et la participation doivent être pris en charge de manière sérieuse.

L'Agenda 2030 dit dans son préambule : « Nous sommes déterminés à prendre les mesures audacieuses et porteuses de transformation qui s'imposent d'urgence pour engager le monde sur une voie durable ». Il est fait appel ici à un changement structurel. Or, l'Agenda reconnaît “les jeunes comme agent-e-s essentiel-le-s du changement”. Les jeunes sont donc des partenaires

incontournables dans la transition nécessaire vers un système dans lequel l'économie est au service du social, dans la limite des capacités environnementales.

Je vous remercie, Sophie, de votre analyse. Je suis d'accord avec la plupart de vos conclusions concernant les défis auxquels nous sommes tous encore confrontés. Et je partage votre avis selon lequel les jeunes sont les acteurs du changement ! Je tiens à vous exprimer ma gratitude pour votre engagement et à remercier tous les acteurs non étatiques pour leur formidable soutien.

Permettez-moi de vous donner quelques précisions sur *la manière* dont nous mettons en œuvre l'Agenda 2030 en Suisse :

Cet examen national volontaire offre en fait une excellente occasion d'intensifier, de rationaliser et d'ajuster au mieux nos efforts visant à relever tous les défis mentionnés de manière ciblée. Bien sûr, la mise en œuvre de l'Agenda 2030 au niveau fédéral s'inscrit principalement dans le cadre des politiques sectorielles régulières. Cependant, la nature des ODD nous demande de dépasser les cloisonnements sectoriels dans notre travail, à tous les niveaux gouvernementaux, et d'investir davantage dans des partenariats multipartites.

Compte tenu du système fédéraliste de la Suisse, l'Agenda 2030 est également mis en œuvre aux niveaux cantonal et communal. De nombreux cantons et communes ont défini leurs propres stratégies de développement durable. Le gouvernement fédéral les soutient, par exemple au moyen de plateformes d'échanges et de réseaux.

Pour leur part, les entreprises, la société civile et les milieux scientifiques suisses se sont depuis longtemps engagés en faveur du développement durable. C'est pourquoi nous les avons associés dès le début aux négociations intergouvernementales sur l'Agenda, et ils jouent un rôle encore plus important dans la phase actuelle de mise en œuvre. Le groupe consultatif composé d'acteurs non étatiques, dont Sophie fait partie, forme la base institutionnelle pour la poursuite du dialogue avec le gouvernement fédéral et la mise en place de partenariats.

Je tiens ici à réaffirmer la détermination de mon gouvernement à continuer de contribuer à la réalisation des ODD, mais aussi à vous dire combien je suis heureuse que de nombreux acteurs non étatiques nous soutiennent dans cette entreprise.

Ensemble, nous pouvons obtenir plus de résultats, nous atteignons un plus grand nombre de personnes, nous renforçons la redevabilité et nous sommes incontestablement plus forts !